

Bulletin national santé mentale et précarité

Mesurer... les effets de l'évaluation

édito

Jean FURTOS
Christian LAVAL

Sujet complexe et polémique, l'évaluation des politiques publiques a fait son entrée dans la constitution par la loi de modernisation des institutions de la Cinquième République en date du 23 juillet 2008. Michel Rocard avait personnellement impulsé une telle évaluation, il y a déjà 20 ans, dans un objectif de débat démocratique. Lancée depuis fin 2007, la révision générale des politiques publiques (RGPP) souhaitait s'appuyer sur un questionnement rigoureux : « Que faisons-nous ? », « Qu'elles sont les besoins et les attentes collectives ? », « Qui doit le faire ? », « Faut-il envisager des scénarios de transformation ? », « Comment faire mieux et moins cher ? ». Compte tenu d'une emprise croissante de l'économie, seule la dernière question est restée au centre de la démarche, perdant au passage le temps de s'interroger réellement sur les objectifs, le sens et les priorités de l'action publique.

L'objectif de ce numéro n'est évidemment pas d'être pour ou contre l'évaluation, mais de la prendre pour ce qu'elle est, et de présenter ses effets à partir des modalités de ses pratiques : *non pas évaluer l'évaluation, mais ses effets*.

Dans ce numéro, on trouvera des praticiens de terrain, des chercheurs et des responsables de structures qui souhaitent continuer de jouer honnêtement le jeu de l'évaluation, par intérêt d'un retour sur le travail, mais aussi par intérêt financier dans le cadre de budgets de moins en moins pérennes ; et ce aussi bien en psychiatrie qu'en santé mentale.

Mais on trouvera aussi un certain nombre de réflexions critiques : pourquoi ? Parce que les référentiels supposés être respectés ne touchent souvent pas le cœur des pratiques, mais se présentent comme « une apparence de conformité » à atteindre, lors de la visite des experts notamment. Quant à la manière de faire, il faut dire qu'elle est davantage sur le registre de l'infantilisation que dans une saine confrontation autour d'un examen des pratiques et des résultats attendus.

Sur le plan épistémologique, la mesure peut conduire à négliger ce que l'on ne peut mesurer, au risque d'un court termisme qui dément l'idée même du futur, avec en filigrane la précarité de l'Hôpital Public, alors que celui-ci tend pathétiquement à s'ajuster de plus en plus aux normes !

Il s'en suit, et cela est un effet majeur, *une démobilitation des personnels*, qu'ils aient cru, ou pas, aux « bienfaits » de l'évaluation, avec une précarisation des perspectives d'avenir et, au mieux, un conformisme prudent.

Pourquoi ne pas revenir aux éléments simples et constitutifs de l'évaluation ?

- une appréciation des résultats comparés aux objectifs assignés, pour ceux qui sont quantifiables,
- une opportunité pour apprécier la valeur ajoutée des expériences innovantes ou traditionnelles, dans un processus où la confiance le permet,
- une méthode participative pluri-partenaire et pluridisciplinaire qui permette de dépasser la stérile opposition des pouvoirs du politique, des professionnels et des usagers.

L'utilité de l'évaluation et ses limites méritent d'apparaître pour ce qu'elles sont, ni plus, ni moins.



Au sommaire

RHIZOME est téléchargeable sur le Web : www.orspere.fr

DOSSIER

L'évaluation, un enjeu de pouvoir à dépasser <i>Alain LOPEZ</i>	p. 2-3	Une souffrance que l'on ne peut pas coter... <i>Gladys MONDIÈRE</i>	p. 11-12
Les fausses évidences de l'évaluation <i>Fabien DE GEUSER et Olivier SAULPIC</i>	p. 4 et 17	Le score EPICES : un nouveau score individuel de précarité <i>Claudine BASSINI</i>	p. 12
Les effets pervers d'une politique d'évaluation <i>Gilles HERREROS</i>	p. 5-6	Evaluer les effets d'un conseil local de santé mentale <i>Pauline RHENTER</i>	p. 13-14
Evaluation(s) ? <i>Alain MERCUEL</i>	p. 7-8	La force de proposition des praticiens <i>Sébastien NOURRY</i>	p. 15
Une évaluation à notre couleur <i>Katia AMORETTI</i>	p. 9	Cahiers des charges de l'évaluation externe des réseaux de santé <i>Fernando BERTOLOTTI</i>	p. 16-17
Nécessité et intérêt d'une évaluation critique de nos organisations de soins <i>Alain GOUIFFÈS</i>	p. 10	Faut-il évaluer la dangerosité ? <i>Bruno GRAVIER</i>	p. 18-19
		ACTUALITES	p. 20